RAPPORT D'ACTIVITÉS
1 9 8 5

VILLE DE
BEAUPORT

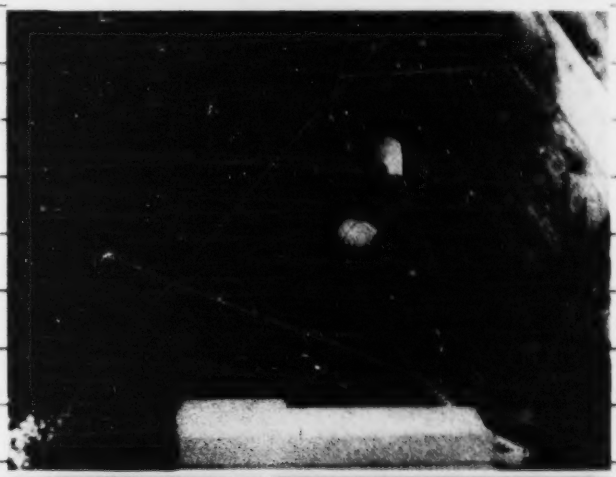

LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE BEAUPORT

87-00184/

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire	3
Les membres du conseil municipal	4
Personnel de direction	5
Renseignements généraux	6
Conseil municipal	7
Greffe du conseil	8
Direction générale	9
Service des communications	10
Cour municipale et contentieux	11
Service des finances	12
Service des loisirs et parcs	14
Service du personnel	18
Protection publique	20
Service technique	22

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'année 1985 a été caractérisée par la bonne marche et l'introduction d'importants projets pour notre municipalité, dans un climat de saine gestion des deniers publics.

La construction de la prise d'eau est venue concrétiser la volonté et les engagements de la municipalité relativement au dossier de l'eau potable. Les autres ouvrages relatifs à la phase I du projet seront entrepris cette année.

Le projet de revitalisation du centre-ville et le décret de l'arrondissement historique de Beauport sont deux importants dossiers ayant abouti en 1985 et qui permettront à l'avenue Royale de s'offrir une cure de rajeunissement dans le plus grand respect de l'important patrimoine disséminé le long de celle-ci. Les importantes contributions gouvernementales rattachées à ces deux projets ont été déterminantes quant à la décision de la municipalité de les mettre de l'avant.

Je tiens à remercier les conseillères et conseillers municipaux ainsi que l'ensemble des employés de la municipalité pour l'énergie et l'imagination qu'ils ont apportées à la bonne gestion et au fonctionnement efficace des services municipaux.

C'est beaucoup grâce à eux si nous pouvons envisager l'année 1986 avec un optimisme certain.

Le maire de Beauport
Jacques Langlois

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

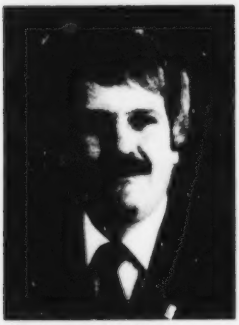

M. Jacques Langlois
Maire

M. André Letendre
▶ *Directeur général*

M. Jacques Simoneau
▶ *Greffier*

M. Charles De Blois
Conseiller
District 1

M. Jean-Marie Parent
Conseiller
District 2

M. Alexis Bérubé
Conseiller
District 3

M. Jean-Luc Duclos
Conseiller
District 4

M. André Proulx
Conseiller
District 5

M. Jean-Paul Michaud
Conseiller
District 6

M. Rosaire Bédard
Conseiller
District 7

Mme Odette Gingras
Conseillère
District 8

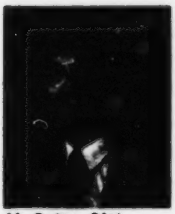

M. Gaétan Côté
Conseiller
District 9

M. Raymond Vézina
Conseiller
District 10

Mme Gérardine Labonté
Conseillère
District 11

M. Noël La Roche
Conseiller
District 12

M. Denys Boivin
Conseiller
District 13

PERSONNEL DE DIRECTION

Direction générale
André Letendre, directeur général

Services municipaux

Communications
Maurice Parent directeur

Contentieux
Me Jean-Charles Lord, directeur

Cour municipale
Me Alain Turgeon, juge
Me Renée Giroux-Blanchet, greffière

Finances
Paul Lepage, trésorier
Jean Grenier, trésorier-adjoint

Greffe
Jacques Simoneau, greffier

Loisirs et parcs
Paul-André Lavigne, directeur
Paul-André Robitaille, adjoint à l'administration
Richard Boily, régisseur aux équipements récréatifs
Claude Castonguay, régisseur à l'animation et à la programmation

Personnel
Louis-Philippe Hébert, directeur

Protection publique
Émile Turgeon, directeur
Jean-Louis Leclerc, adjoint à l'administration
Claude Buteau, assistant-directeur (police)
Norman Croteau, assistant-directeur (incendie)

Services techniques
Roger Robert, ing., directeur
Jean-Robert Bowes, adjoint à l'administration
Jean Vézina, ing., assistant-directeur aux travaux publics
Jacques Dompierre, assistant-directeur à l'urbanisme

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1985	1984
Population:	63 750	61 500
Superficie (km²):	90,4	90,4
Kilomètres de rues:	265	265
Unités de logements:	19 584	19 158
Propriétés:	15 714	15 517
Évaluation imposable:		
• particuliers	622 845 582 $	596 286 084 $
• compagnies	130 996 850 $	136 052 038 $
TOTAL	753 842 432 $	732 338 122 $
Évaluation non imposable:	297 887 432 $	294 418 251 $
Évaluation totale:	1 051 730 135 $	1 026 756 373 $
Personnel régulier:		
• administration	44	43
• loisirs et parcs	41	33
• sécurité publique	86	84
• services techniques	98	95
TOTAL	269	255

CONSEIL MUNICIPAL

1. Représentation

La ville de Beauport est représentée et ses affaires administrées par son Conseil municipal.

Le Conseil municipal de Beauport est composé du maire et de treize conseillers élus pour une période de quatre ans.

La ville de Beauport est représentée au Conseil de la Communauté urbaine de Québec par quatre membres de son Conseil municipal.

Le maire de la ville de Beauport, M. Jacques Langlois, siège au conseil et à l'exécutif de la Communauté urbaine; il est de plus vice-président de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec. Les conseillers Alexis Bérubé, André Proulx et Jean-Marie Parent siègent quant à eux au conseil de l'organisme.

2. Compétence

Les pouvoirs actuels de la Communauté urbaine de Québec s'appliquent sur l'évaluation des immeubles, le schéma d'aménagement régional du territoire, la disposition des ordures, la promotion industrielle, la promotion touristique, les parcs industriels et l'assainissement des eaux.

Le transport en commun relève de la compétence de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

3. Pouvoir de taxation

Pour remplir ses fonctions, le Conseil municipal a un pouvoir de taxation qui lui a été donné par la loi sur la fiscalité municipale. Sa principale source de revenus provient de l'impôt foncier. En fait, le champ de l'impôt foncier est réservé aux municipalités à l'exclusion des surtaxes scolaires.

Le financement des dépenses des activités de la Communauté urbaine de Québec et de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec est réparti selon le potentiel fiscal de toutes les municipalités membres. Ainsi la ville de Beauport verse une quote-part à ces deux organismes régionaux.

GREFFE DU CONSEIL

1. Activités du conseil

	1985	1984
Les membres du conseil municipal ont tenu au cours de l'année:		
• assemblées publiques	33	32
• commissions administratives	22	21
Au cours de ces assemblées, des résolutions et règlements ont été adoptés:		
• résolutions au niveau du conseil	1 398	1 188
• résolutions au niveau de la commission administrative	1 209	1 008
• règlements	81	67
• Certains règlements avaient pour objet un emprunt	41	32

Les règlements décrétant des emprunts ont été soumis à l'approbation des électeurs habiles à voter, par la tenue d'un registre d'une durée de deux (2) jours.

2. Registre des naissances

Quatre-vingt-deux (82) naissances ont été enregistrées dans le registre civil, comparativement à soixante-douze (72) en 1984.

3. Archives

Le Centre des documents a procédé, au cours de l'année 1985, au traitement de 2 787 dossiers, comparativement à 2 504, en 1984.

DIRECTION GÉNÉRALE

Le service de la direction générale supervise et coordonne tous les services municipaux en conformité avec les objectifs et les priorités déterminés par le Conseil.

Il soumet aux membres de la Commission administrative et des comités ses recommandations et ses observations sur les problèmes sur lesquels le Conseil doit prendre une décision.

Au niveau financier, il vérifie si les prévisions budgétaires et les engagements financiers par règlements et les fonds de roulement sont employés pour les bonnes activités.

Pour l'année 1985, aucun changement ne fut apporté à la structure fonctionnelle de chacun des services municipaux. Cependant, au niveau des fonctions du personnel de direction, un nouveau poste de responsable de l'information et du service à la clientèle fut créé et rempli au sein du Service des communications.

La direction générale, de plus, a la responsabilité de définir le genre de directives émises par les services, d'uniformiser leur présentation et de statuer quant à leur préparation et leur émission. Au début de l'année, toutes les politiques générales furent révisées. Une nouvelle politique fut émise par le Service des finances et de la trésorerie concernant les achats.

Enfin, elle est responsable de l'évaluation du travail des directeurs des services municipaux.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Le service des Communications a la responsabilité de la conception et de l'application de la politique de communications de la Ville, spécialement en ce qui concerne l'information aux citoyens, ainsi qu'aux employes municipaux.

Ce service assure également les relations avec les médias locaux et régionaux de même que l'organisation des réceptions civiques, les services de téléphonie, radio, intercom, ainsi que le service postal et la messagerie pour tous les services de la Ville.

La publication du journal Info-Beauport est assurée par le service des Communications. Ce journal de format tabloid est tiré à 22 500 exemplaires et est distribué gratuitement à toutes les familles de Beauport via la Société Canadienne des Postes.

Les 10 numéros qui ont été publiés en 1985 renseignaient la population sur les décisions prises par le conseil municipal, comme: règlement et résolutions adoptées, état des finances de la Ville, budget annuel, rapport financier de l'année, programmation du service des Loisirs et Parcs.

Le 9 décembre 1985, le conseil municipal engageait monsieur Yves Marchand à titre de responsable de l'information et du service à la clientèle.

Ce poste a été créé par le conseil municipal sur recommandation de la firme de consultants Optimum en vue de l'établissement d'une politique globale de communication à Beauport.

COUR MUNICIPALE ET CONTENTIEUX

La Cour municipale de Beauport a juridiction sur tout le territoire de Beauport, Boischatel, Ste-Pétronille et St-Laurent, Île d'Orléans. La population totale sous sa juridiction est d'environ 68 000 habitants.

Durant l'année 1985, la Cour a siégé 87 fois au Pénal et 29 fois au Civil. Les séances ont habituellement lieu les mardi et jeudi après-midi de chaque semaine.

La Cour n'a pas siégé durant les mois de juillet et septembre.

	1985
1. Pénal	
Dossiers ouverts	941
Mandats rédigés	491
Montants perçus:	
Amendes conservées	156 561,12
Amendes autres municipalités	3 169,00
Amendes Ministère de la Justice	69 244,94
Frais conservés	18 866,58
Frais judiciaires	18 077,99
Frais huissiers	10 617,72
TOTAL DES MONTANTS PERÇUS:	276 537,35 $
2. Civil	
Dossiers ouverts	157
Saisies	12
Montants perçus	208 283,93
PERCEPTION TOTALE ANNUELLE (Pénal et Civil)	484 821,28 $

En plus des activités de la Cour Municipale qui a traité 941 dossiers au pénal et 157 dossiers au civil au cours de 116 séances et de certains appels de condamnation, le Service du Contentieux a été impliqué au cours de l'exercice 1985 dans nombre de sujets relevant de divers domaines inhérents aux activités de la Ville, tels réclamations en dommages, injonctions, opinions juridiques, préparation de résolutions et règlements municipaux, expropriations, zonages, conventions, relations patronales-ouvrières, représentations devant Tribunaux, Commissions, Régies, etc.

SERVICE DES FINANCES

Le service des Finances et de la Trésorerie a divisé ses activités opérationnelles en définissant avec davantage de précision chacune d'entre elles:

1. Achat:

Application de la procédure générale des achats en vigueur pour l'ensemble des services de la Ville.

2. Comptes à payer:

Diverses tâches ayant trait à la réception, vérification, distribution et acceptation des comptes à payer.

3. Imposition:

Déterminer les sources de revenus en conformité avec la Loi des Cités et Villes et les règlements de la Ville.

4. Perception:

Administrer les normes et les procédures de perception des revenus de la Ville.

5. Tenue des livres:

Tenue des registres des comptes dans lesquels sont inscrits les revenus et dépenses de la Ville ainsi que les actifs et les passifs.

Au cours de 1985, en vue d'améliorer l'efficacité et le contrôle de notre système comptable, nous avons élaboré avec une firme informatique un programme de traitement des données dont la caractéristique principale est l'accès en direct à l'information.

Les rapports et documents suivants sont produits:

- préparation des chèques
- bordereau des chèques de comptes à payer
- historique des comptes du grand livre
- gestion du budget
- rapport par activité budgétaire
- rapport sur les règlements d'emprunt
- subsidiaire des édifices et machinerie

6. Système:

La coordination de l'implantation informatique dans les autres services est également sous la responsabilité du service des Finances et nous prévoyons en 1986 élaborer plusieurs programmes en vue d'assurer un meilleur service et une meilleure gestion.

7. Statistiques:

	1985	1984
• Comptes de taxes préparés et transmis par la CUQ	16 612	16 236
• Autres comptes à recevoir incluant la taxe foncière (ajustement) préparés par le service des finances	6 553	6 904
• Taxes à percevoir au cours de l'année	26 181 788	25 807 848
• Pourcentage de perception des taxes au 31 décembre	91,5	93,7
• Factures des fournisseurs	15 016	15 478
• Chèques (compte salaire) émis par la CUQ	22 412	20 240
• Chèques (compte général)	8 958	8 855
• Commandes d'achats	5 150	4 500

8. Budget des revenus et dépenses d'opération:

8.1 Revenus

	1985	%	1984	%
Revenus des sources locales:				
Taxes	25 772 200	71,6	24 373 600	71,2
Compensation tenant lieu de taxes	7 060 300	19,6	6 866 600	20,0
Services rendus à d'autres municipalités	328 000	1,0	332 000	1,0
Autres services rendus	929 000	2,5	860 100	2,5
Autres revenus	1 680 000	4,7	1 550 000	4,5
Sous-total	35 770 400	99,4	33 982 300	99,2
Revenus de transferts:				
Transferts conditionnels	215 600	0,6	255 700	0,8
TOTAL DES REVENUS:	35 986 000	100,0	34 238 000	100,0

8.2 Dépenses

	1985	%	1984	%
Administration générale	4 227 400	11,8	4 709 400	13,7
Sécurité publique	4 042 000	11,2	3 766 100	11,0
Transport routier	3 570 300	9,9	3 482 400	10,2
Hygiène du milieu	3 574 900	9,9	3 411 700	10,0
Urbanisme et mise en valeur du territoire	646 800	1,8	629 100	1,8
Loisirs et culture	2 720 500	7,6	2 912 400	8,5
Autres activités	2 784 600	7,7	1 955 900	5,7
Autres dépenses	14 419 500	40,1	13 371 000	39,1
TOTAL DES DÉPENSES	35 986 000	100,0	34 238 000	100,0

SERVICE DES LOISIRS ET PARCS

Ville de Beauport

Administration

La responsabilité de cette section comprend la gestion financière et du personnel de même que les politiques administratives du Service.

La nouvelle technologie moderne implantée en informatique au Service des Loisirs et Parcs a progressé considérablement au cours de l'année 1985, plus particulièrement en ce qui a trait aux gestions suivantes: gestion des inscriptions, des activités, des organismes.

Par ailleurs, le Service des Loisirs et Parcs envisage au cours de l'année 1986 d'inclure la gestion informatisée des locaux.

De plus, le Service travaille actuellement à l'amélioration du processus administratif des inscriptions aux activités des Loisirs et Parcs de la Ville, dans le but d'offrir un meilleur service à la populatioin en éliminant les files d'attente.

Assistance et services des citoyens

1. Modification de la structure de la région Animation et Programmation:

Au mois de mars 1985, une modification de la structure de la régie a été mise en place, par la création d'un poste comme responsable des dossiers culturels et un poste de responsable des activités sportives et de plein-air.

Cette restructuration offre un soutien beaucoup plus adéquat aux organismes qui oeuvrent dans ces champs spécialisés de la culture et du sportif.

2. Les organismes:

Au niveau des comités de loisirs de secteur, un nouveau comité a vu le jour dans le secteur Fargy et porte le nom «Loisirs Mgr Laval Inc.».

En ce qui a trait aux autres comités de loisirs de secteur, l'accent a été porté sur l'identification des rôles et responsabilités de chacun des membres des différents organismes.

L'année 1985 en fut une intéressante pour l'ensemble des organismes et a permis des développements très importants à certains d'entre eux.

Parmi les réalisations les plus importantes de l'année, on retrouve:

- La mise en place d'animation aux battures de Beauport par l'Association Nautique de la Baie de Beauport; cette dernière a initié à la voile au-delà de 200 jeunes des terrains de jeux et de plus de 25 000 entrées ont été enregistrées sur les battures.
- Le développement du club des Bricoleurs.

Au cours de l'année 1985, de nouveaux organismes ont été créés, dont entre autres:

- Le Club de Gymnastique de Beauport, organisme qui regroupe 200 jeunes et reconnu comme un club scolaire-municipal.
- Le groupe «La Maison des Jeunes Décentralisée de Beauport».
- La Société d'Horticulture de Beauport.
- Les Loisirs Mgr Laval inc.
- Le Club Ados de Courville.

3. Les programmes:

Dans la discipline aquatique, grâce à l'ajout d'une plate-forme à la piscine du Centre Municipal Mgr Laval la capacité d'accueil pour les groupes 3-5 ans a doublé. L'implantation de nouvelles activités aquatiques permet une participation toujours croissante d'une année à l'autre dans ce champ d'activités.

4. Année internationale de la jeunesse:

De nombreuses manifestations reliées à cette année des jeunes ont été organisées par les organismes et par le Service des Loisirs et Parcs.

L'événement majeur de l'année 1985 que l'on doit retenir est certainement la création de la Maison des Jeunes Décentralisée de Beauport. Cet organisme est responsable de l'animation de la clientèle adolescente à Beauport.

De plus, mentionnons l'organisation du Festival de la Jeunesse de Beauport. Au-delà de 12 000 jeunes ont participé à l'ensemble des événements et 26 organismes ont participé à l'organisation de l'ensemble des activités qui ont eu lieu dans la semaine de relâche scolaire. Également, l'organisation d'un Festival de la Jeunesse Ethnique réalisée par les Tourbillons de Beauport est à souligner.

5. Projets:

Plusieurs projets ont été réalisés au cours de l'année 1985, dont entre autres:

- La tenue d'un colloque socio-culturel avec la participation d'une trentaine d'organismes.
- La mise en place d'un nouveau programme de projets conjoints scolaires-municipaux, dans le cadre de COBEAU.

D'autres projets sont également en voie de réalisation pour 1986:

1. L'élaboration d'une politique d'intervention culturelle.
2. L'implantation de «l'école de musique» en collaboration avec l'Harmonie des Cascades et l'école François-Bourrin.
3. L'étude sur «l'intervention en loisirs par clientèle».

Équipements récréatifs

A- Aménagement:

Au cours de la dernière année, le Service des Loisirs et Parcs a participé en concertation avec les Services Techniques de la Ville, à l'implantation de plusieurs projets. Signalons entre autres: le parc-école de Ribambelle, le bloc sanitaire à la piscine du Camping Municipal . . .

D'une façon plus particulière, le Service des Loisirs et Parcs a travaillé à l'élaboration d'un plan directeur de développement des équipements récréatifs. Ce plan sera finalisé en 1986.

B- Location et prêt des équipements:

La responsabilité de l'affectation et la location des équipements et des locaux du Service des Loisirs et Parcs, tels les arénas, les terrains de balle, les terrains de soccer et le Camping Municipal relève de la régie des équipements.

La centrale d'équipements où l'on retrouve tout le matériel et équipements des Loisirs est également administrée par cette régie.

De façon plus spécifique, voici quelques statistiques pour l'année 1985:

Arénas (3)

Locations aux adultes:	1 429 heures
Activités spéciales	1 039 heures
Utilisation scolaire:	988 heures
	3 456 heures
Activités de glace (mineur):	5 215 heures

Terrains de balle:

Location aux adultes:	930 programmes
Activités de balle mineure:	392 programmes

Locaux:

Location:	210 soirées
Prêt pour réunions	320 prêts
Activités dans les locaux:	23 957 heures

Piscines intérieures (2):

Bains libres:

• Centre Municipal Mgr Laval:	80 heures
• Polyvalente La Seigneurie:	413 heures

Clubs sportifs:

• Centre municipal Mgr Laval:	—
• Polyvalente La Seigneurie:	685 heures

Cours:

• Centre Municipal Mgr Laval:	888 heures
• Polyvalente La Seigneurie:	350 heures
(total)	2 416 heures

Camping Municipal:

ÉTÉ:

Location de sites (150 sites disponibles):	1 989 locations
Visiteurs payant à l'aire de pique-nique:	2 543 automobiles

HIVER:

Fréquentation moyenne par fin de semaine:	
(samedi)	940 personnes
(dimanche)	1 772

Terrains de soccer:

Activités du soccer mineur:	745 programmes

Centrale d'équipements:

• Prêt pour activités:	550 prêts
• Fêtes Champêtres:	178 prêts

Bibliothèque

Les 6 000 abonnés de la bibliothèque voient maintenant leurs prêts enregistrés en direct à l'aide d'un système de lecteur optique. Ce nouveau procédé facilite la gestion de prêts de documents et constitue une nette amélioration du système de réservation.

Une des principales réalisations du service au cours de l'année a été l'ouverture en mai, à l'école Beausoleil, conjointement avec la Commission Scolaire des Chutes, d'une petite succursale de bibliothèque scolaire-municipale.

Statistiques 1985

Bibliothèque municipale:	**Adultes**	**Enfants**	**Total**
Nombre d'abonnés:	3 350	2 435	5 785
Nombre de volumes:	22 000	10 000	32 000
Nombre de prêts:	103 711	126 066	229 777
Succursale École Beausoleil:			
Nombre d'abonnés:	37	26**	63
Nombre de volumes:	5 000	5 000	10 000*
Nombre de prêts:	1 180	6 394	7 574

*: Évaluation approximative.
**: Excluant les enfants de l'École Beausoleil.

SERVICE DU PERSONNEL

Le service du personnel est responsable principalement de la négociation et de l'administration de toutes les politiques et conditions de travail, de l'administration de la paie et des bénéfices marginaux, de l'embauchage et de la formation du personnel ainsi que de la sécurité au travail.

1. Relations de travail

Au cours de l'année 1985, le service du personnel a poursuivi son travail de dialogue avec les représentants des unités syndicales afin de maintenir de bonnes relations de travail avec les employés.

Quelques rencontres ont eu lieu avec les représentants du Syndicat professionnel des policiers de Beauport Inc. qui ont conduit à une entente relative aux salaires et à l'horaire de travail pour l'année 1985 et ce, tel que le prévoit la convention collective de travail en vigueur.

2. Recrutement, sélection et embauchage

Le service du personnel a tenu, au cours de 1985, vingt-huit (28) concours d'emploi dans le but de combler des postes réguliers ou occasionnels. Brièvement, signalons quelques statistiques concernant principalement les activités au niveau de la sélection:

- nouveaux employés réguliers embauchés (incluant les nouveaux employés et ceux confirmés sur des postes réguliers): 16
- employés embauchés sur des programmes de création d'emplois temporaires: travaux communautaires en milieu municipal, Canada au travail, DÉFI 1985: 31
- employés occasionnels retenus ou reconfirmés sur les listes de réserve (pour fins de remplacements temporaires ou occasionnels):
  - employés manuels (services techniques et loisirs): 52
  - employés de bureau: 57
- employés embauchés pour la période estivale: 149

3. Administration de politiques et pratiques de gestion du personnel

En 1985, le service du personnel a poursuivi son travail dans le but d'améliorer ses pratiques administratives reliées à la gestion du personnel.

• Section de la paie des employés:

Au cours de 1984, nous avions fait l'acquisition d'un nouveau logiciel pour le traitement informatique de la paie des employés. Nous avons, comme prévu, commencé à opérer avec ce nouveau système dès le début de l'année 1985. Plusieurs vérifications ont été nécessaires afin de minimiser les erreurs d'implantation. Tout au cours de l'année, le nouveau système a nécessité divers ajustements et corrections afin de faciliter les opérations. Enfin, d'autres développements sont à prévoir dans les prochains mois pour améliorer le fonctionnement.

• **Description et évaluation des emplois:**

En 1985, nous avons maintenu à jour les descriptions d'emploi des diverses catégories de personnel afin de tenir compte des changements au chapitre des responsabilités attribuées aux employés. Au cours de cette même année, nous avons principalement travaillé à la révision complète des descriptions d'emploi de la catégorie bureau. Cette révision s'est effectuée de concert avec le Syndicat des employés municipaux. Une entente est d'ailleurs intervenue dans ce dossier quant à l'évaluation des employés de cette catégorie.

• **Statistiques:**

Le service du personnel s'est préoccupé de maintenir à jour diverses statistiques relatives à l'absentéisme, aux accidents de travail et aux heures de travail effectuées.

D'autre part, en cours d'année, nous avons compilé divers renseignements statistiques afin de répondre aux demandes des gouvernements supérieurs.

4. Formation et perfectionnement

Conformément à la politique relative au perfectionnement des employés, le service du personnel a accordé, au cours de l'année, des aides financières aux employés réguliers qui s'inscrivent à des cours dans différentes institutions ou à une formation en cours d'emploi. Le service tient à jour également une banque d'information sur les possibilités offertes aux employés concernant le perfectionnement.

Par ailleurs, le service maintient des relations avec les institutions scolaires afin de favoriser l'intégration des étudiants au monde du travail. En 1985, plusieurs étudiants ont été acceptés en stage pratique dans les différents services. Tous les intervenants sont unanimes sur le bien-fondé de ces stages qui permettent à l'étudiant de faire le lien entre son apprentissage théorique et les tâches d'un emploi.

5. Avantages sociaux

Nous avons procédé à l'administration courante des programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la Ville. Aucune modification significative n'a été apportée à aucun des régimes en vigueur. À la fin de l'année, nous avons procédé au renouvellement du contrat d'assurance collective protégeant les employés de la Ville.

6. Sécurité et prévention des accidents de travail

À l'aide de ressources extérieures, nous avons débuté, à la fin de l'année, les travaux nécessaires à l'élaboration du programme de prévention tel que l'exige la loi sur la santé et la sécurité du travail.

7. Statistiques du personnel

Au 31 décembre 1985, deux cent soixante-neuf (269) employés réguliers étaient à l'emploi de la Ville. Le nombre d'employés temporaires et surnuméraires (incluant les employés à temps partiel rattachés aux activités de loisirs) s'élevait en moyenne à environ quatre cents (400) au cours de l'année.

PROTECTION PUBLIQUE

Ce qui caractérise l'année 1985 au service de la Protection publique est la diminution notable des coûts d'opération, particulièrement à la rémunération du personnel et l'importance consacrée à la formation et au perfectionnement des membres.

I. Division police

La criminalité:

Malgré une baisse de 6 % de la criminalité par rapport à l'année précédente, les crimes contre la personne et les biens ont augmenté substantiellement. Ainsi, les vols par effraction (cambriolage de résidences) ont augmenté de 16,9 %, les vols simples d'une valeur de plus de 200 $ ont augmenté de 36,9 %, et les voies de fait contre les personnes ont connu une croissance de 60 %.

Par contre, d'autres types de criminalité ont diminué sensiblement, notamment des vols simples d'une valeur de – 200 $ ont diminué de 15 %, alors que les arrestations pour facultés affaiblies ont connu une diminution de 20,7 %.

Relations communautaires:

La section «relations communautaires» relève du bureau du directeur. Le mandat général de la section est de promouvoir la prévention du crime sur tous les aspects, notamment par la sensibilisation de la population aux programmes préventifs. D'autres objectifs spécifiques portent sur la valorisation des rapports entre les policiers et les jeunes, concrétisés par le programme de visite des écoles bien établi.

Nos agents ont pu, avec le support et l'étroite collaboration des commissions scolaires, rencontrer un nombre important d'écoliers dans les rencontres structurées.

Opérations «motos»:

Du 14 août au 6 septembre 1985, le service a fait la location de deux véhicules tout terrain, afin de répondre aux nombreuses plaintes de bruit, de nuisances et de vandalisme dans les sablières et les chemins privés du secteur nord de la ville.

Opérations policières:

Durant les 23 jours d'opération, nous avons parcouru 2 724 km, 50 véhicules automobiles, 146 motocyclettes et véhicules tout terrain ainsi que 50 chalets furent vérifiés.

Les policiers ont émis 30 billets de contraventions concernant l'immatriculation des véhicules, permis de conduire, casques protecteurs et le bruit. 29 rapports d'incidents divers ont été rédigés.

II. Division incendie

La formation des policiers-pompiers et des pompiers à temps partiel, a amené le service à dispenser 75 heures de formation de base à 15 policiers-pompiers et à 4 pompiers à temps partiel, en plus de former deux instructeurs pompiers qui seront chargés de la formation de l'ensemble des effectifs.

Pertes «per capita»:

Le service a vu décroitre le nombre d'incendies avec pertes de 75 en 1984 à 54 en 1985 pour une diminution de 38,9 %. Une évaluation approximative des pertes nous démontre une diminution des pertes per capita de 16,41 $ en 1984 à 14,48 $ en 1985. Les incendies sans perte ont augmenté de 59 %. Ces incendies sont attribuables aux feux d'herbe et de broussailles et à une croissance importante de fausses alertes.

Plan d'entraide intermunicipale contre les incendies:

La Ville de Beauport a franchi une étape importante dans ses relations avec la Ville de Québec en signant une entente concernant l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale contre les incendies. Cette initiative est une première dans la région. Le plan vise l'établissement de services réciproques de lutte contre les incendies dans l'éventualité d'un incendie ou d'un événement grave survenant sur le territoire des municipalités ayant conclu l'entente.

Mini-pompe:

Le service a fait l'acquisition en 1985, d'une «mini-pompe» qui est caractérisée par ses dimensions réduites, augmentant ainsi la manoeuvrabilité et sa vitesse d'intervention. De plus, cette «mini-pompe» comprend les équipements de désincarcération ou «mâchoires de vie», réduisant ainsi la nécessité de déplacer deux unités sur les lieux d'un accident routier grave.

Vêtements de protection:

Conformément aux avis de correction formulés par la Commission de Santé et de Sécurité au Travail, le service a consacré 23 000 $ à l'achat de vêtements de protection pour l'ensemble des pompiers.

III. Administration

L'amélioration majeure de 1985 a été la diminution importante des coûts de revient des activités policières, particulièrement en ce qui a trait à la rémunération du personnel. Ainsi, le temps supplémentaire fut réduit de 1 898 heures comparativement à l'année précédente, soit une diminution de 22,65 %. Cette diminution est attribuable à une gestion du temps de travail plus rigoureuse et à l'embauche de trois policiers à temps partiel, réduisant l'impact des absences prévues pour les vacances annuelles et les congés de maladie à long terme.

Nous connaissons également une diminution de 12,3 % d'absences non prévisibles sur l'année précédente, notamment une diminution de 30,1 % pour les absences en congés de maladie et une diminution de 42,6 % des absences dues aux accidents de travail.

SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques comprennent trois (3) divisions:

1. travaux publics
2. ingénirie
3. urbanisme

La gestion et la supervision de ces trois (3) divisions sont assurées par le bureau de direction qui s'occupe également d'en coordonner les activités.

1. Travaux publics

Cette section assure l'entretien des 273 kilomètres de rues de la ville, comprenant le balayage et le lavage des rues, la réparation du pavage, des trottoirs et bordures de rue. En 1985, 766 800 $ étaient prévus au budget à cet effet.

En hiver, la ville effectue elle-même le déneignement de 207 kilomètres de ses rues et elle en confie 66 kilomètres à l'entreprise privée dont 51 km dans le secteur Beauport, 13 km dans Sainte-Thérèse de Lisieux et 2 km dans le secteur Montmorency. Le transport de la neige par camions est fait dans 77,25 km de rues, soit 28,37 % de celles-ci.

Le coût du transport de la neige, de même que l'entretien des deux (2) dépotoirs à neige est défrayé par les propriétaires qui jouissent effectivement de ce service.

Les quatre (4) épandeuses à sel ont utilisé huit mille (8 000) tonnes métriques de sel dans les rues au coût de 248 000 $; le coût total pour l'entretien d'hiver était estimé en 1985 au budget à 1 609 100 $.

1.2 Signalisation:

Le département de la signalisation est responsable de l'installation, de la réparation et l'entretien des panneaux de signalisation, de feux lumineux, de l'éclairage des rues et de la peinture des lignes de circulation routière. Cent trente mille mètres (130 000 m) de lignes de circulation routière ont été faites au cours de la dernière année, ainsi que six mille neuf cent soixante-dix mètres (6 970 m) de traverses d'écoliers et de piétons.

De plus, nous comptons trente (30) feux de circulation dont nous faisons l'entretien et dix (10) feux de circulation clignotants.

1.3 Hygiène du milieu:

Cette section des travaux publics voit à l'entretien, la réparation et l'opération des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Notre réseau d'aqueduc comprend six (6) usines de pompage et chloration qui assurent l'approvisionnement en eau potable à presque toute la population. 12 315 000 mètres cubes d'eau ont ainsi été pompés durant l'année 1985, soit une moyenne de 33 736 mètre cubes par jour.

La Ville de Beauport a dû acheter pour une somme de 42 088 $ de chlore afin d'assurer le traitement de l'eau.

Les 1 540 bornes-fontaines sont déneigées et vérifiées périodiquement afin d'en assurer l'accès et l'utilisation en tout temps. Trente (30) bris d'aqueduc ont été réparés au cours de la dernière année. Le coût moyen de ces réparations s'élève a environ 1 600 $ l'unité.

La somme prévue au budget pour l'alimentation en eau et pour l'entretien du réseau de distribution de l'eau est de 1 571 200 $.

Les conduites de nos réseaux d'égouts ont été nettoyées régulièrement et les sept milles (7 000) puisards ont été vidangés une (1) ou deux (2) fois l'an, selon le besoin.

Deux cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-deux dollars (246 482 $) ont été dépensés en 1985 pour l'entretien des réseaux d'égouts.

Le ramassage et le transport des vidanges à l'incinérateur de la C.U.Q. étaient faits par un entrepreneur unique au cours de l'année 1985. Ce service de ramassage et d'incinération représente un déboursé de 2 078 700 $.

1.4 Atelier de réparation:

Les carburants et lubrifiants nécessaires au fonctionnement des véhicules de la ville représentent un coût de 363 274 $. En 1985, l'atelier de réparation a été muni des équipements suivants:

- 1 presse hydraulique 100 tonnes
- 1 séchoir à peinture
- 1 cabinet à jet de sable

RÉFECTION D'UNE SOUFFLEUSE:

En 1985, un travail d'équipe à l'atelier de réparation a permis une première au Québec, soit la réfection et la modification complète d'une souffleuse à neige Sicard, junior 1967. Une telle réalisation a ainsi permis une économie appréciable en évitant l'achat d'une souffleuse neuve.

1.5 Entretien des bâtiments:

La ville de Beauport a fait l'entretien et la réparation des quarante-cinq (45) bâtisses dont elle est propriétaire.

Les dépenses totales incluant l'électricité, le chauffage, le nettoyage et les salaires sont de 881 400 $.

2. Ingénierie:

Le service d'ingénierie de la ville coordonne, contrôle et administre les différents projets de développements, de réfection de rues, d'amélioration au réseau d'aqueduc et d'égout et aussi, les travaux d'aménagement de parcs et bâtiments.

Comme il n'y a pas de personnel en permanence à l'intérieur de ce service, tous ces travaux sont confiés à des firmes de consultants.

Au cours de l'année 1985, ce service a eu à réaliser près de cinquante (50) projets pour une valeur de près de 17 000 000 $. Ces projets se divisent en cinq (5) catégories:

- les projets de développement ou d'extension de rues;
- les projets de réfection des rues;
- les travaux d'aménagement de la nouvelle prise d'eau et du réseau de distribution;
- les travaux d'aménagement de parcs et bâtiments et finalement
- les projets à l'étude.

Ces principaux projets sont les suivants:

2.1 Extension de rues:

Dix-huit (18) développements ont permis à la ville de desservir trois cent quatre-vingt-dix (390) nouveaux terrains pour construction.

- Développement de la rue Jean XXIII nord (phase II);
- Prolongement de la rue Nobel;
- Développement de la rue Montpellier (Lortie, phase VII);
- Prolongement de la rue Perroteau sud;
- Développement de la rue Coubertin (de l'Hydro) (Nova);
- Prolongement des rues de Manselmont, François-Amelot et Louise-Monjon (Les Hauts Sommets, phase II);
- Extension des rues des Coprins et des Bolets (Parc de maisons mobiles);
- Prolongement de la rue Sorbier nord;
- Prolongement de la rue Ardouin est;
- Extension des rues Chabrier et Bréguet (Dév. L.R.C., phase I);
- Extension de la rue Drouard (Dév. Denault);
- Développement de la rue Alaska nord;
- Extension de la rue Cambert (Horizon, phase II);
- Prolongement de la rue Miloit sud;
- Développement de la rue André;
- Extension des rues Giard et Plichard (rues adjacentes à Miloit);
- Développement de la rue Jean XXIII sud (phase I);
- Développement des rues Guénard, Givot, Chagny et Naudet (Dév. Nova & Bégin, phase I);

2.2 Projets de réfection de rues:

Au cours de 1985, il y a eu deux (2) projets de réfection de rues ainsi que des travaux généraux.

- Réfection de l'av. Sainte-Thérèse, entre les rues Seigneuriale et Dubeau;
- Réfection de la rue Seigneuriale, entre le boul. Rochette et l'av. Sainte-Thérèse;
- Travaux divers de réfection de trottoirs, bordures et asphalte (voirie);
- Divers travaux de réfection et d'amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout;

2.3 Travaux de la nouvelle prise d'eau:

Les principaux projets concernant les travaux de la nouvelle prise d'eau et du réseau de distribution réalisés en 1985 sont:

- Construction d'une conduite d'aqueduc dans l'av. Sainte-Thérèse;
- Construction d'une conduite d'aqueduc dans la rue Seigneuriale, entre le boul. Rochette et la rue Anick;
- Construction d'une conduite d'amenée dans le prolongement des rues Vaillancourt et Saint-Ignace;
- Construction de conduites d'amenée dans le prolongement des rues Cambert et Castillon;
- Construction d'une conduite d'amenée dans la rue Rodrigue.

2.4 Travaux d'aménagement de parcs et bâtiments:

Il y a eu aussi des travaux effectués au niveau de certains parcs et bâtiments, tels que:

- Parc école La Ribambelle, phase II;
- Centre municipal Mgr-Laval, phase IV;
- Réfection de l'escalier de la rue Saint-Edmond sud;
- Travaux divers d'amélioration ou de modification;
- Aménagement du parc Montpellier.

En 1985, 470 nouveaux logements ont été mis en chantier. De ces nouvelles unités, soixante pour-cent (60 %) sont associés à l'habitation unifamiliale et vingt-deux pour-cent (22 %) sont attribuables aux constructions à logements multiples.

Les permis d'occupation émis en 1985 ont été au nombre de 375 comparativement à 404 l'année précédente.

À la suite d'infractions au règlement d'urbanisme et de construction, vingt-et-un (21) cas ont dû être référés à la cour municipale.

2.5 Projets à l'étude:

Plusieurs dossiers importants ont été étudiés ou sont encore à l'étude, dont certains réalisés au cours de l'année 1986.

Certains de ces dossiers sont:

- Divers travaux reliés à l'alimentation en eau potable, tels que le poste de pompage, réservoirs, conduite d'amenée, etc.;
- Réfection du boul. des Chutes;
- Réfection de la rue Doyon;
- Réfection de la rue Labelle;
- Réfection de la rue Jean XXIII sud;
- Élargissement de l'av. Bourg-Royal nord;
- Aménagement rivière Beauport (Programme Berges Neuves);
- Étude EPIC (Programme d'assainissement);
- Programme Revi-Centre;
- Plusieurs projets de développements qui seront réalisés au cours de 1986.

3. Urbanisme

3.1 Permis de construction

Au cours de l'année 1985, un total de 1 787 permis de construction ont été émis. Ce nombre accuse ainsi une baisse de onze pour-cent (11%) par rapport aux permis émis en 1984 et une baisse de vingt-cinq pour-cent (25%) de la valeur cumulative.

En 1985, 470 nouveaux logements ont été mis en chantier. De ces nouvelles unités, soixante pour cent (60%) sont associées à l'habitation unifamiliale et vingt-deux pour cent (22%) sont attribuables aux constructions à logements multiples.

Les permis d'occupation émis en 1985 ont été au nombre de 375 comparativement à 404 l'année précédente.

À la suite d'infractions au règlement d'urbanisme et de construction, vingt-et-un (21) cas ont dû être référés à la cour municipale.

	PERMIS CUMULATIFS		VALEUR CUMULATIVE	
	1985	1984	1985	1984
Maisons mobiles	25	2	687 500 $	- - - - -
Maisons unifamiliales	276	340	14 347 190 $	16 963 325 $
Maisons unifamiliales jumelées	18	- -	785 635 $	- - - - -
Maisons bifamiliales	1	5	95 000 $	263 000 $
Maisons bifamiliales jumelées	2	- -	150 000 $	- - - - -
Maisons trifamiliales	4	1	294 000 $	95 000 $
Maisons trifamiliales jumelées	2	- -	106 000 $	- - - - -
Maisons multifamiliales	6	12	3 356 624 $	4 959 000 $
Maisons multifamiliales jumelées	- -	- -	- - - - -	- - - - -
Maisons en rangée	- -	- -	- - - - -	- - - - -
Commerces et industries	32	40	1 543 887 $	2 106 400 $
Institutions	4	6	1 330 000 $	6 212 000 $
Divers	1 417	1 599	6 415 388 $	8 292 090 $
TOTAL:	**1 787**	**2 005**	**29 111 224 $**	**38 890 815 $**

3.2 Permis de lotissement:

Tout comme en 1985, l'augmentation des permis de lotissement a été proportionnelle à l'augmentation de la construction sur le territoire de Beauport; ce qui est un bon signe pour l'expansion de la ville. À noter qu'en 1985, nous avons connu une recrudescence pour les nouveaux développements qui suite à l'application des règles du schéma d'aménagement de la C.U.Q., se centralisent de plus en plus vers les secteurs plus facilement viabilisables de Beauport.

Pour fins de développement urbain, plusieurs terrains ont dû être subdivisés nécessitant de ce fait, l'ouverture de 140 dossiers et l'approbation de 938 subdivisions.

Les terrains et argents perçus de ces subdivisions au projet de la réserve municipale pour les espaces verts se présentent comme suit:

	1985	1984
• Montant perçu:	134 240,31 $	97 777,93 $
• Montant à percevoir:	9 150,59 $	13 226,15 $
• Mètres carrés de terrains pour parcs:	1 715 m^2	5 499,95 m^2
• Permis de lotisssement:	1 072	1 073

3.2.1 ESPACES VERTS:

En 1985, la ville a procédé à l'aménagement du parc de voisinage de la rue Montpellier sur une superficie approximative de 20 000 pieds carrés, ainsi que le parc de secteur La Ribambelle qui comprend des aménagements majeurs, tels que centre de loisirs, terrains de soccer, etc . . . De plus, la ville a acquis en bordure de la rue Chabrier, une surface de terrain de 25 400 pieds carrés pour l'aménagement d'un parc de voisinage prévu pour 1986.

Dans le cadre du projet Berges Neuves, la ville de Beauport a demandé des subventions pour l'amélioration de la rivière Beauport, comprise entre l'av. Royale et le boul. de la Capitale.

3.3 Dossiers particuliers:

Deux (2) dossiers majeurs concernant l'aménagement du territoire de Beauport ont été amorçés en 1985.

• Le 3 juillet, la ville de Beauport a été déclarée arrondissement historique en vertu du décret 1352-85. Un protocole d'entente et une convention entre le ministère des Affaires culturelles et la ville de Beauport pour la mise en valeur et la conservation du patrimoine ont suivi cette déclaration.

• Le 6 juin, la ville et le ministère des Affaires municipales signaient un protocole d'entente dans le cadre du Programme Revi-Centre. Suivant cette entente, une aide financière de la part du ministère pouvant atteindre 1 000 000 $ sera accordée pour la réalisation d'études de planification et la réalisation de travaux visant à revitaliser le centre-ville traditionnel de Beauport.

3.4 Zonage:

Au cours de l'année 1985, des amendements au règlement d'urbanisme 77-080 ont dû être apportés sur le zonage, le lotissement et la construction. Au nombre de sept (7), ces modifications se sont appliquées sur dix (10) zones.

3.4.1 RAPPORTS AU CONSEIL:

La division urbanisme a préparé 182 rapports durant l'année 1985 et ce, pour fins d'approbation de plans, de recommandations sur des décisions à prendre, la proposition de mandats pour différents services professionnels ou encore tout autre cas prévu par la loi.

3.4.2 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME:

Durant leur cinquième année d'opération, les membres du comité consultatif d'urbanisme ont tenu treize (13) assemblées. Au cours de ces assemblées, quatre-vingt-six (86) résolutions ont été adoptées.

3.4.3 COMITÉ DE TOPONYMIE:

Par la résolution 85-1132 en date du 21 octobre 1985, le conseil municipal de la Ville de Beauport préconisait la création d'un comité de toponymie.

Le mandat du comité de toponymie vise à:

1°. élaborer une banque de noms de rues, de lieux et d'édifices publics;
2°. préparer un projet de refonte du règlement de nomenclature (noms des rues) en conformité avec les règles de la Commission de toponymie du Québec;
3°. élaborer un projet de refonte de la numérotation civique;
4°. élaborer un projet d'uniformisation de l'affichage des noms de rues ou de lieux;
5°. assurer le suivi du dossier relatif à la nomenclature des rues, places, édifices publics et lieux géographiques.

3.5 Programme de restauration:

En 1985, le programme de restauration (Loginove / PAREL) a été affecté par des coupures budgétaires importantes. Le budget fédéral alloué dans le cadre du programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) a été limité à 320 040 $. Comme le budget provincial accordé dans le cadre du programme Loginove est étroitement lié à celui du fédéral, la contribution provinciale n'a pu dépasser 518 257 $.

Ces contributions gouvernementales ont toutefois permis la restauration de 92 logements dans les trois (3) secteurs désignés à la ville (Beauport, Giffard et Montmorency) et ont suscité des investissements de 1 306 181 $. Le coût moyen des travaux par logement s'établit donc en 1985 à 14 198 $.
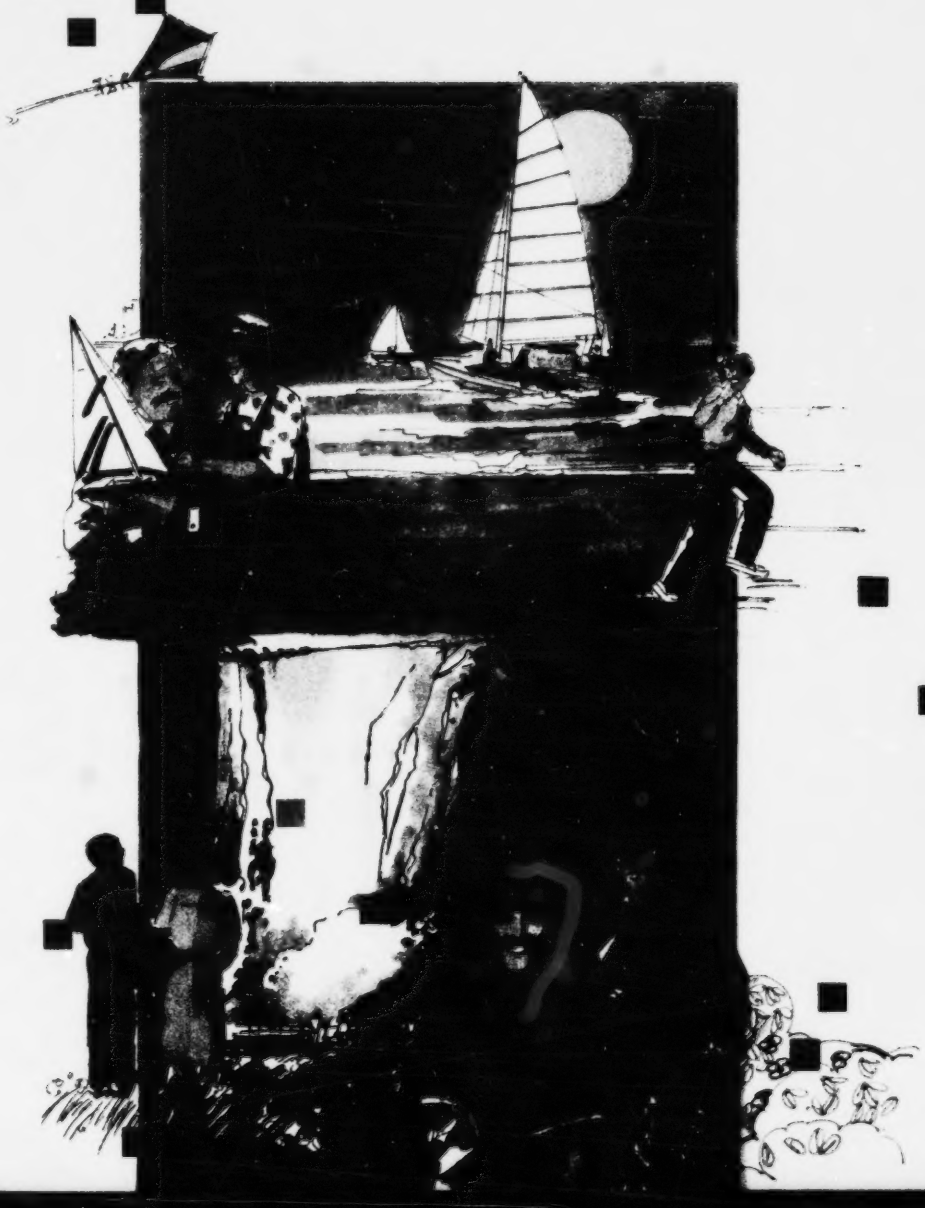
L'année 1985 aura été également l'occasion pour la ville de demander aux gouvernements de désigner de nouveaux secteurs de restauration sur son territoire. Cette demande est d'ailleurs toujours à l'étude par les gouvernements.